



**MAIRIE
DE
SAINT VALLIER DE
THIEY
ALPES MARITIMES**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
SAINT VALLIER DE THIEY,
le 28 mars 2020**

Mesdames, Messieurs

06460 SAINT VALLIER DE THIEY

OBJET : Rappel des messages concernant le CORONAVIRUS – COVID 19

Chères Valléroises, chers Vallérois,

Notre pays est entré en confinement depuis le 17 mars 2020 à 12 heures.

Pour votre santé et celle de tous, je vous invite à respecter scrupuleusement les consignes gouvernementales.

RESTEZ CHEZ VOUS NE SORTEZ QUE SI VOUS ETES OBLIGES

Nous faisons face à cette épreuve tout en assurant la continuité du service, l'accueil physique de la Mairie est fermé mais ***l'accueil téléphonique reste ouvert au 04 92 60 32.00*** aux horaires habituels.

La Police Rurale est sur le terrain, vous pouvez les joindre :

- Monsieur Ahmed MAZOUNI au 06.73.86.27.13
- Monsieur Loïc PANADA au 06.73.86.27.14

Vous pouvez au besoin leur demander des formulaires d'autorisation de circuler.

Les services administratifs sont tous en télétravail pour traiter les dossiers et sont à votre disposition par téléphone aux numéros suivants :

<i>Service à la population</i>	04.92.60.32.00
<i>Service administration générale</i>	04.92.60.32.03
<i>Service comptabilité</i>	04.92.60.32.04
<i>Service Urbanisme</i>	04.92.60.32.08 ou 04.92.60.22.22
<i>CCAS</i>	04.92.60.22.21
<i>Caisse des Ecoles</i>	04.92.60.22.25
<i>Maison de Santé</i>	04.97.05.23.00

Les enfants des personnels soignants de l'ensemble de la commune sont accueillis au ***groupe scolaire du Collet de Gasq*** avec un service périscolaire à la demande.

Le service technique maintient son entretien de la voirie et reste disponible en cas d'intervention indispensable.

Le service séniors contacte régulièrement l'ensemble des personnes fragiles et isolées et continuera à entretenir le lien, pour rassurer et apporter son soutien si besoin.

La Poste continue la relève et la distribution du courrier, cependant l'accueil de la Poste de Saint Vallier de Thieu est fermé, **un seul accueil physique est ouvert à la Poste Fragonard à Grasse.**

➤ **Liste des commerces ouverts sur la Commune** (www.saintvallier06.fr/commerces-ouverts) :

Intermarché	04.92.60.01.29
Spar	04.93.42.69.36 (+ livraison)
Boulangerie Silvestri	04.93.42.60.27
Boulangerie Bruno	04.93.42.64.45
Le Potager du Thieu	06.75.06.34.17 (+ livraison)
Boucherie du Village	09.67.30.46.80 (+ livraison)
Ode à l'Escargot	06.49.08.37.18 (livraison le vendredi)
Restaurant Le Fil du Goût	04.93.66.05.23/06.37.01.77.10 (à emporter + livraison)
Pizzeria Shan Galaxie	09.73.66.76.17 (à emporter)
Pizzeria du Relais	04.92.60.36.36 (à emporter)
Restaurant Le Préjoly	04.93.42.60.86 – 06.47.73.35.75 (à emporter)
Bar-Tabac Le Napoléon	06.74.20.26.07 (jusqu'à 18h)
Pharmacie de Saint Vallier	04.93.42.63.55
Infini l'Optique	04.92.60.95.98 (Répond aux urgences)

La plupart des artisans sont pour le moment en activité, vous pouvez les contacter directement si besoin.

➤ **Service de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse :**

La communauté d'agglomération du Pays de Grasse fait face à l'accélération du phénomène épidémique tout en assurant la continuité des services publics. L'accueil du public est fermé mais les services restent joignables.

Accueil du Pays de Grasse (grasse)	04 97 05 22 00 / contact@paysdegrasse.fr
Accueil du Pays de Grasse (antenne St-Cézaire)	04.93.40.55.40
Accueil du Pays de Grasse (antenne St-Auban)	04.93.60.78.41
Accueil enfants personnel soignant (St Cézaire)	04.93.40.55.40
Transports Sillages	04.92.42.33.80 mail : sillages@paysdegrasse.fr
Collecte/déchets	0 800 506 586 mail : collecte@paysdegrasse.fr
Urbanisme réglementaire	04.89.35.91.18 ou 04.97.05.52.60 mail : urbanisme@paysdegrasse.fr mail : accueil.urbanisme@ville-grasse.fr
Logement	04.97.01.12.90 mail : logement@paysdegrasse.fr
Emploi/plie	04.97.01.11.05 mail : emploi@paysdegrasse.fr

➤ **Information collecte :**

En cette période de confinement de la population à domicile, le #PaysdeGrasse a enclenché son plan pour la continuité du service public. Concernant le service de collecte des déchets ménagers, le ramassage des ordures et des emballages ménagers (plastiques, métalliques, cartons, verre, papiers) est actuellement réalisé sans interruption. L'accès aux déchèteries est en revanche fermé sur la totalité du périmètre Cap Azur (Cannes-Grasse-Antibes). Nous vous demandons donc de conserver

vos encombrants, déchets verts, gravats et autres à votre domicile jusqu'à nouvel ordre. Le Pays de Grasse ne prend donc plus de rendez-vous pour leur enlèvement à domicile.

Aussi, dans le but de **protéger les agents de collecte et de traitement des déchets**, le Pays de Grasse vous rappelle les consignes d'hygiène à respecter scrupuleusement :

- **Les déchets mous (masques, gants, mouchoirs...) doivent être placés dans des sacs en plastique** munis d'un lien pour la fermeture. Il est recommandé d'utiliser un double emballage, en évitant la présence d'air, de manière à préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur lors de la collecte.

- **Tous les déchets infectieux (seringues, pompes à insulines...) doivent être stockés dans des contenants hermétiques et portés dans des centres de traitement adaptés (information : www.dastri.fr).**

Nous vous rappelons enfin qu'il est strictement interdit de déposer les encombrants en bordure de route ou sur les points de collecte, ceci étant passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Le respect de ces consignes et le civisme dont vous pourrez faire preuve nous permettra d'assurer une continuité du service la plus efficiente possible. Le Pays de Grasse compte sur vous !

Pour tout renseignement : 0800 506 586 (gratuit depuis un poste fixe) - collecte@paysdegrasse.fr

➤ **Messages de la Pharmacie de Saint Vallier de Thiey :**

Appel à la générosité auprès des entreprises, des particuliers, des institutions : suite à la pénurie de masques pour tous ceux qui luttent contre le Coronavirus et qui s'exposent tous les jours pour nous. Si vous avez un stock de masques dont vous ne vous servez pas, n'hésitez pas à les donner aux établissements de Santé, aux hôpitaux, où tout simplement à votre Pharmacien.

Nous sommes autorisés à renouveler vos ordonnances même expirées en cas de maladies chroniques afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à votre santé, et ce jusqu'au 31 mai.

Nous ferons de notre mieux pour vous satisfaire dans les plus brefs délais compte tenu de cette situation très difficile à gérer.

Bien entendu en cas d'évolution de la situation et des consignes, le fonctionnement pourra être adapté.

Soyons tous civiques et solidaires dans l'intérêt de chacun et de tous, je me tiens à votre entière disposition en cas de nécessité. Avec toute ma sympathie et mon soutien.

PRENEZ SOIN DE VOUS... DE NOUS !!

LE MAIRE,

Jean Marc DELIA



➤ PRENONS SOIN DE NOUS

Nous sommes tous confinés pour ne pas propager l'épidémie du coronavirus.
Sortir de chez nous comporte des risques de contamination pour tous.

Aussi en plus des précautions déjà données (pas de bises, pas de serremments de mains, 1 mètre minimum de distance entre chaque personne, se laver les mains très souvent etc...), si vous allez faire vos achats alimentaires prenez des précautions pour vous protéger de tout ce que vous touchez :

- **Les poignées de portes**
- **Les poignées des caddies, des paniers, des portes à ouvrir** pour prendre les produits frais ou congelés.
- **Ne touchez que les produits que vous achetez**
- **Préférez le paiement par cartes bleues ou chèques** afin de ne pas toucher les pièces de monnaie
- **Supprimez, si c'est possible tous les emballages** avant de ranger vos denrées alimentaires dans vos placards.
- **Lavez-vous les mains dès que possible** et à votre retour à la maison

Faites aussi attention :

- **Aux rampes d'escaliers, aux bancs publics, murets** où on peut s'asseoir etc...
- **Dans les transports en commun évitez si possible tous les contacts**, se laver les mains dès que possible ou bien utilisez du gel hydroalcoolique si vous en avez.

Et **n'oubliez pas votre attestation de sortie** avant de partir de chez vous.

C'est en restant isolé chez soi qu'on va réussir ensemble à vaincre cette dramatique épidémie.

INFORMATION

#COVID_19

Pour lutter contre la propagation du COVID-19 et sauver des vies, un dispositif de confinement est mis en place. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :

- ✓ Se déplacer du domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- ✓ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- ✓ Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- ✓ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- ✓ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement



SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

Mairie de Saint Vallier de Thiey

2 Place de l'Apié BP n° 36 06460 SAINT VALLIER DE THIEY

Téléphone : 04 92 60 32 00 Fax : 04 92 60 32 09 Mail : mairie@mairie-saintvallierdethiey.fr

Site internet : www.saintvallierdethiey.com